

33^{ÈME}

CHALLENGE DE LOMME

POUSSIN(E)S
À MINIMES

À PARTIR DE 10H



SAMEDI
18 JANVIER 2025

SALLE DU PARC | LOMME

+ D'INFO SUR : LOMME JUDO 



LOMME
J U D O



33ème CHALLENGE LOMME JUDO
Samedi 18 janvier 2025

Règlement

Article 1

Le challenge de Lomme est une compétition individuelle amicale par catégorie de poids. Il est ouvert aux judokas des clubs invités, de poussins à minimes masculins/féminins.

Article 2

Les participants sont engagés par les associations et structures affiliés France Judo.

Article 3

Les années de naissance autorisées à combattre sont :

- Poussin(e)s : 2015/2016
- Benjamin(e)s : 2013/2014
- Minimes : 2011/2012

Article 4

Catégories de poids :

- Poussin(e) : par groupes morphologiques
- Benjamins : -28kg, 32kg, -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, +63kg
- Benjamins : -26kg, -30 kg, -34 kg, -38kg, -42kg, -46kg, - 50kg, -55kg, -60kg, -66kg, +66kg
- Minimes filles : -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, +70kg
- Minimes garçons : -34 kg, -38kg, -42kg, -46kg, - 50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, +73kg

Pas de tolérance de poids. Aucune inscription ne sera prise sur place.

Les combattants sont tenus de soumettre leur passeport sportif ou leur licence en règle. Les clubs sont responsables de vérifier les certificats médicaux au préalable. Lomme Judo se décharge de toute responsabilité en cas de participation d'un judoka non licencié.

Article 5

Temps de combat :

- Poussin(es) : 1 minute 30 secondes
- Benjamin(es) : 2 minutes
- Minimes : 3 minutes
-

Temps de récupération entre 2 combats : 2x le temps d'un combat

Temps immobilisation :

- 20 secondes : Ippon
- 10 à 19 secondes : Waza ari
-

Tous les poussins se verront remettre un diplôme et une médaille.

Les benjamins et minimes terminant sur le podium seront également récompensés.

Article 6

L'arbitrage sera appliqué en fonction des règles d'arbitrage France Judo en vigueur. Celui-ci sera assuré par des arbitres officiels, professeurs ou ceintures noires.

Il est demandé que l'arbitrage soit le plus éducatif possible surtout vis à vis des plus petites catégories.

Système de score pour les poussin(e)s : arrêt du combat à 20 points

Article 7

Les combats ont lieu suivant la participation :

- Par poule de 3 à 5 pour les catégories poussin(e)s et poussin(e)s
- Par poule puis tableau final sans repêchage pour les benjamin(e)s et minimes

La compétition se déroulera sur 8 à 10 surfaces de combat

Les remises de médailles se feront à la fin de chaque poule ou tableau.

Article 8

Ne seront autorisées à évoluer autour des surfaces de compétitions que les personnes dûment habilitées, munies de badges remis par l'organisation (coach, responsables de clubs).

Seulement 2 responsables par club seront autorisés sur le plateau de compétition, des badges seront à retirer au bar. En raison du caractère amical de cette compétition, les responsables de club seront très discrets aux abords du tatami.

Article 9

Les responsables de club devront surveiller la tenue de leurs judokas dans les gradins. Il sera aussi interdit de jouer ou de courir dans les dégagements du complexe sportif. Lomme Judo se réserve le droit de modifier ce règlement en cas de nécessité.

Article 10

Pas de frais d'inscription, entrée gratuite au public.

Pesée

Poussin(e)s : 10h00 à 10h30
Benjamin(e)s : 13h30 à 14h00
Minimes : 15h30 à 16h00

Un défilé des poussins sera effectué à 10h45.

Seuls les judokas préinscrits par les clubs invités seront autorisés à participer à la compétition.

Fin prévisionnelle : 18h00

PRÉPARATION DE LA COMPÉTITION

1. Merci de nous confirmer votre présence via l'adresse lommejudo@gmail.com
2. Merci de nous informer si des commissaires sportifs ou arbitres de votre club seraient intéressés à participer en tant qu'officiels lors de notre challenge
3. Par soucis d'organisation, merci de nous envoyer la liste de tous vos combattants avant le Mardi 14 janvier 2025, par catégorie d'âge (fichier excel de préférence)

Contact organisation

T'JAMPENS Éric

Entraîneur principal de Lomme Judo

lommejudo@gmail.com / eric.tjampens@gmail.com

Téléphone : 06.71.57.41.53

Plan d'accès

Plan d'accès à la Salle du Parc, Lomme

Adresse :

Salle du Parc, Rue de la Mitterrie 59160 Lomme (Lille)

Transport en Commun :

Métro : Direction Saint Philibert, arrêt Maisons des Enfants.

Ensuite, marchez 9 min vers Rue de la Mitterrie , la salle se situera à gauche.

